

Traité du Quirinal : Bravo* !



Le 26 novembre dernier, Mario Draghi et Emmanuel Macron ont signé le traité franco-italien pour une coopération bilatérale renforcée. Ce traité revêt une importance majeure pour l'Union Européenne. Il revêt aussi une importance majeure pour la Savoie compte tenu de la place singulière qu'elle occupe dans la relation entre la France et l'Italie. Dans le cadre de Savoie Nova, je vous propose donc une analyse un peu complète de cet engagement réciproque.

Le contexte

Certains, dont je suis, ont une relation tellement intime à l'Italie, qu'ils pourraient, à l'instar de Stendhal, choisir comme épithète « Milanese » ! Beaucoup pensent que la France et l'Italie sont naturellement, historiquement, culturellement proches, voire, comme Jean Cocteau que « les italiens sont des français de bonne humeur ».

Si entre la France et l'Allemagne, selon l'expression consacrée, l'union est un combat, on pourrait dès lors penser qu'entre la France et l'Italie, comme il n'y a pas de combat, l'union va de soi. Mais il en va de l'union entre les pays comme de l'amour entre les êtres, il n'y a que les preuves qui comptent.

Le Traité du Quirinal en est une, et elle est bienvenue.

Elle est bienvenue pour nos deux pays, pour l'Europe, mais aussi pour la Savoie qui, avec Nice, avec le Piémont et le Val d'Aoste, est à la croisée de la relation franco-italienne.

En effet, lorsque l'on regarde de plus près, la relation franco-italienne a été en crise ou en jachère depuis bientôt 20 ans : que l'on songe aux foudres de tel président du conseil contre certains projets de fusion transfrontalières (EDF avec Edison, Air France avec Alitalia) ; aux oukases de tel Président de la République, puis de tel Premier Ministre, fermant la frontière à Menton aux réfugiés débarqués quelques temps plus tôt à Lampedusa ; à l'incorrection de tel Vice-Président du Conseil recevant des gilets jaunes et obtenant en retour un rappel de l'Ambassadeur, une première entre deux pays de l'UE.

Reconnaissons-le, la proximité revendiquée est parfois une façade qui cache des non-dits. Selon une enquête récente, un gros tiers des Italiens ont une image négative des Français, jugés comme arrogants. Si dans les enquêtes, la réciproque n'est pas vraie, tout ceux qui ont eu, comme moi, l'occasion de travailler à la relation franco-italienne savent la condescendance avec laquelle certains de nos compatriotes traitent l'Italie. Gilles Gressani, Directeur du Grand Continent, rapportait une discussion avec un diplomate disant : « *Les Italiens voyagent en troisième avec un billet de deuxième, nous voyageons en première avec le même billet, le problème au fond vient de là* ».

Nos deux économies sont très proches en termes de volume, comme en termes de difficultés : forte dette et chômage important (même si cela va mieux en France aujourd'hui). Mais l'Italie a des atouts que nous n'avons pas (ou pas encore), un commerce extérieur excédentaire (55 Mds€ en 2019), une industrie manufacturière forte (16% du PIB, contre 10% en France), des budgets publics excédentaires (hors service de la dette) depuis 25 ans. Certains économistes évoquent la possibilité d'une « décennie d'or » à venir pour l'Italie.

Le Traité du Quirinal, initié dès le début du mandat d'Emmanuel Macron, en relation avec Paolo Gentiloni, le Président du conseil démocrate de l'époque, a été relancé avec l'arrivée de Mario Draghi au Palazzo Chigi (siège de la Présidence du conseil à Rome). Il fait suite à une autre initiative historique italo-française, celle du 25 mars 2020, où, en pleine épidémie, l'Italie et la France font la proposition de l'émission d'une dette commune européenne pour faire face à la crise. Cette

proposition se traduira quelques mois plus tard par le Plan de relance pour l'Europe, financé pour la première fois par un emprunt commun au niveau de l'UE.

Ce Traité vient couronner ce qui est appelé en Italie le DraCron, que nous pourrions aussi appeler le moment MaGhi, pour illustrer l'entente, voire la symbiose entre Mario Draghi et Emmanuel Macron. Le « quoiqu'il en coûte » formulé par ce dernier en réponse à la crise Covid est d'ailleurs la traduction du « whatever it takes » formulé par Mario Draghi lors de la crise de l'Euro en 2012.

Le contenu

Souvent comparé au Traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne en 1969, réitéré et mis à jour en 2019, le Traité du Quirinal en a la forme jusque dans le nom (le Quirinal est le siège de la Présidence de la République italienne) et le nombre de pages – 14.

Il vise à une coopération bilatérale renforcée et couvre 10 thèmes : Affaires étrangères, Sécurité-Défense, Affaires européennes, Migration-Justice, Coopération économique, industrielle et numérique, Développement social et durable, Espace, Enseignement-Recherche, Culture-Jeunesse-Société civile, Coopération transfrontalière.

Son préambule fait référence à l'histoire et la géographie. Il rappelle l'attachement commun et singulier à la Méditerranée, comme lien entre l'Orient et l'Occident et entre l'Europe et l'Afrique.

Il s'inscrit entièrement dans le cadre de l'Union Européenne, mais aussi de l'OTAN. Il fait aussi référence à l'arc alpin, partagé par les deux pays.

L'axe général du Traité est en premier lieu celui d'une action commune en vue de la souveraineté européenne, de son autonomie stratégique en matière de défense, dans les domaines économiques et pour la transition énergétique.

Sa mise en œuvre repose principalement sur des consultations régulières, l'élaboration de positions communes, la mise en place de forums ou de conseils réguliers pour les arrêter. En plus du sommet bilatéral annuel existant, un conseil franco-italien de défense et de sécurité est institué, un forum annuel de concertation sur les politiques économiques et industrielles est créé, un dialogue stratégique sur les transports en vue d'une mobilité durable est prévu, une consultation bilatérale annuelle sur les bonnes pratiques sociales est organisée.

Sur les aspects culturels, la convention historique de 1949 est relancée avec une consultation annuelle des ministres et la convocation de la commission mixte prévue depuis 70 ans. Les ministres concernés sont invités à se rencontrer deux fois par an pour favoriser la convergence des systèmes d'enseignement supérieur français et italien. Enfin, à l'instar de ce qui se passe avec l'Allemagne, un Comité de coopération transfrontalière associant les deux états et les collectivités concernées se réunira au moins une fois par an.

Au total, ce sont près de 7 lieux d'échanges annuels au moins qui viendront compléter le sommet bilatéral.

Vis-à-vis du monde, des volontés communes sont affichées : la politique de voisinage au Sud et à l'Est de l'UE, les actions menées en Afrique du Nord, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, la mise en place d'un pilier européen au sein de l'OTAN.

Au sein de l'Union Européenne, l'Italie et la France sont d'accord pour renforcer la dimension sociale (salaire minimum, parité, chômage des jeunes...) et la convergence fiscale, étendre le recours à la majorité qualifiée, renforcer la libre circulation et Schengen, refondre la politique migratoire, développer la souveraineté numérique, organiser la transition agricole et alimentaire.

Au niveau franco-italien, les deux états souhaitent rapprocher leurs jeunes - en plus du baccalauréat commun (ESABAC) un service civique franco-italien sera créé ; leurs artistes – via des coproductions,

des mobilités et des traductions ; leurs polices – via une unité commune de contrôle des frontières ; leurs régions frontalières – y compris en créant des services publics transfrontaliers.

Le Traité du Quirinal est à durée indéterminée, mais il fera l'objet d'une feuille de route pour être décliné opérationnellement et un comité stratégique de suivi en assurera l'application. Des participations régulières des ministres aux Conseils de l'autre état, des échanges de fonctionnaires viendront parachever cette coopération renforcée entre la France et l'Italie.

Ce qu'ils en disent

Depuis fin novembre, le Traité du Quirinal a été abondamment commenté.

Piero Fassino, Député, ancien Ministre et ancien Maire de Turin, indique combien ce Traité peut changer le destin de l'Europe et, avec le Plan de Relance, marquer une troisième phase de l'intégration européenne, après celle des pères fondateurs, après celle de Maastricht et de l'Euro. Si les deux premières ont pu être menées sous la houlette du franco-allemand, la nouvelle intégration, au sein d'une Europe à 27 plus complexe, nécessite des approches plus complètes associant Paris Berlin Rome, mais aussi demain Madrid (et pourquoi pas Varsovie lorsque les circonstances seront plus favorables - NDA).

Der Spiegel, en Allemagne, souligne le propos d'Emmanuel Macron affirmant que le Traité franco-italien n'est pas un remplaçant du traité franco-allemand, mais bien un complément.

Au site Politico Europe qui pointait que le Traité du Quirinal était moins complet que celui de l'Elysée, Sandro Gozi, ancien ministre et actuel député européen, répondait que ce n'était pas l'intention de départ mais que rien n'interdisait d'imaginer que la coopération franco-italienne puisse se renforcer encore à l'avenir.

Beaucoup, avec Marc Lazar, Professeur à Sciences Po, note que ce Traité vient compléter au niveau public, une intégration déjà très forte des économies. Il fait alors référence aux entreprises franco-italienne comme ST Microelectronics (que nous connaissons bien dans les Alpes), mais aussi Stellantis (née de la fusion entre PSA et Fiat Chrysler), ATR (l'avion régional), Essilor-Luxottica (pour les lunettes), Telespazio (pour l'espace). Il fait aussi référence au poids de sociétés françaises en Italie - EDF Edison, BNP Paribas BNL, Lactalis Parmalat, LVMH ou Kering pour n'en citer que quelques-unes – et de sociétés italiennes en France – Generali, Ferrero, Barilla, MSC Croisières...

Enfin, Jean Pierre Darnis, Professeur à la LUISS à Rome, pointe la victoire sur les nationalismes que sanctionne le Traité du Quirinal. C'est au nom de leur engagement commun en faveur de l'Europe que la France et l'Italie se sont engagées.

Tous pointent le caractère substantiel du contenu de Traité qui va bien au-delà de la déclaration symbolique d'amitié. Il constitue une nouvelle pierre angulaire à la construction d'une Europe ouverte et souveraine.

Les conséquences pour la Savoie

Le Traité du Quirinal est une opportunité pour la Savoie. Avec Nice, elle peut, si elle en saisit l'occasion, avoir, dans la relation franco-italienne, la place de l'Alsace dans la relation franco-italienne. La réalisation du Lyon-Turin peut en être une matérialisation, même si son impact va bien au-delà des limites du territoire savoyard. Il est imaginable que la nouvelle ligne consacre l'existence d'une région unifiée allant de Venise à Lyon, un des territoires les plus compétitifs d'Europe.

Elle ne suffira cependant pas à saisir toute l'opportunité qu'offre le nouveau traité.

Il faudra aussi que les savoyards « d'origine » acceptent, intègrent, digèrent la composante italienne de leur histoire. Il faudra qu'ils arrêtent de dire qu'ils n'ont jamais été italiens, comme si l'Italie avait attendu son unité pour exister. Il faudra qu'ils comprennent que si les noms de leurs villes finissent si souvent par Y ou par X, c'est du fait d'une francisation accélérée. Il faudra qu'ils se souviennent que

la destinée du territoire a plus longtemps été décidée à Turin qu'elle ne l'a été à Paris. Le film « La trace » sorti en 1983 est une bonne illustration de la communauté de vie entre Savoie et Italie.

Il faudra aussi avoir des propositions concrètes à intégrer à la feuille de route. En voici déjà une : lancer depuis Chambéry, Turin et Nice un appel à la création d'un ARTE DUE (2 en italien) qui serait le pendant franco-italien de la chaîne franco-allemande ARTE dont chacun reconnaît l'immense succès.

En voici une seconde : financer un cours de découverte de la langue italienne d'une année dans tous les collèges de Savoie et de Haute Savoie.

Et une troisième : porter une initiative pour le développement des jumelages des communes de Savoie (73 et 74) et des Alpes Maritimes, avec des communes italiennes, et contribuer ainsi à rattraper le retard sur le nombre de jumelages entre communes françaises et allemandes.

Savoie Nova se propose d'être un lieu de recueil et d'élaboration de propositions à intégrer à la feuille de route franco-italienne.

Marc Lavedrine

** Bravo : en français dans le texte*

Texte du traité

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/26_11_2021_traite_bilateral_franco-italien_cle07961c.pdf

Analyse de Piero Fassino pour le Corriere della sera :

https://www.corriere.it/politica/22_gennaio_17/trattato-quirinale-perche-l-alleanza-l-italia-francia-puo-cambiare-destini-d-europa-d3247af8-770c-11ec-a0d8-6b985098cc00.shtml

Article Der Spiegel :

<https://www.spiegel.de/ausland/frankreich-und-italien-unterzeichnen-freundschaftsvertrag-a-fdfd99e7-710d-46ce-a7c0-d7a17cf68350>

Article Politico EU

<https://www.politico.eu/article/italy-france-draghi-macron-treaty-rome-paris/>

Analyse Jean Pierre Darnis

https://www.adnkronos.com/trattato-quirinale-darnis-luiss-testo-ambizioso-vittoria-su-nazionalisti_3V0Xmi3gKLzugnlqCGzXjM?refresh_ce

Questions d'Europe de la Fondation Robert Schuman sur la relation franco-italienne, par Gilles Gressani

<file:///C:/Users/marci/Documents/5-Engagements/Savoie%20Nova/Trait%C3%A9%20quirinal/ge-599-fr%20Le%20franco-italien%20%C3%A0%20la%20veille%20du%20trait%C3%A9%20du%20quirinal.pdf>

Think Tank Riparte l'Italia, la décennie d'or pour l'Italie

<https://www.ripartelitalia.it/13d-research-strategy-il-decennio-doro-dellitalia/>